

11.3. Un nouveau fonds lancé par Alexander de Croo

18 MILLIONS POUR DOPER LES COMPETENCES DIGITALES DES BELGES

500.000 EUROS. Le nouveau fonds investira entre 50.000 et 500.000 euros dans chacun des projets qui sera retenu par un jury mis sur pied par la Fondation Roi Baudouin.

A l'heure de la transformation digitale tous azimuts, les aptitudes numériques deviennent capitales dans le monde du travail. Mais tous les Belges ne sont malheureusement pas égaux face à la technologie. D'ailleurs, pas loin d'un million de Belges n'ont toujours pas accès à Internet.

Or, l'évolution de la société comme de l'économie passera par une adoption toujours plus grande des technologies numériques. Dans ce contexte, Alexander De Croo, ministre de l'Agenda numérique, vient de lancer officiellement un projet de fonds qu'il gardait au chaud dans les cartons depuis plusieurs mois. Baptisé Digital Belgium Skills Fund et doté d'un budget de 18 millions d'euros sur trois ans (soit 6 millions par an), il a pour objectif d'investir dans des projets destinés à améliorer les compétences numériques des jeunes.

«La portée du fonds est assez large, détaille Laurent Hublet, conseiller d'Alexander De Croo. Le but consiste à former les enfants, les jeunes et les jeunes adultes en situation difficile à différents niveaux de compétences. Il peut s'agir de connaissances numériques de base ou de compétences plus poussées, voire de pointe.» Autrement dit, le fonds soutiendra des projets pouvant aller du développement d'une compréhension du Web et d'un esprit critique vis-à-vis des réseaux sociaux à des formations de codeurs susceptibles de mettre des jeunes au travail.

Mais 6 millions d'euros annuels, est-ce assez? Bien sûr, le ministre de l'Agenda numérique ne s'attend pas à former toute la Belgique. «Une formation approfondie et de longue durée coûte entre 3.000 à 4.000 euros par personne, répond Laurent Hublet.

Le budget actuel du fonds permettra donc de proposer des formations à plusieurs milliers de Belges.» Et d'imaginer que le budget du fonds pourra être complété par une démarche de co-investissement en provenance d'autres acteurs publics, de fondations ou de grands groupes privés (du numérique). Les projets financés par le Digital Belgium Skills Fund seront sélectionnés par la Fondation Roi Baudouin qui met en place un jury dédié et démarrera l'appel à projet ce 12 mai.

® CHRISTOPHE CHARLOT

www.trends.be 11 mai 2017